

FDFA  AFHT
FRONTIER DUTY FREE ASSOCIATION
ASSOCIATION FRONTIERE HORS TAXES

402-116, rue Lisgar, Ottawa (Ontario) K2P 0C2
(Bureau) 613-233-1946 (Cell.) 613-868-6369 (Courriel) lkarson@fdfa.ca

Le vendredi 19 février 2015

Comité permanent des finances
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Canada

Objet : Mémoire présenté dans le cadre du budget fédéral 2016 – Programme de remboursement aux visiteurs Road TRIP

Aux membres du Comité permanent des finances,

Dans le cadre des consultations prébudgétaires menées par votre comité, l'Association frontière hors taxes (AFHT) est fière de vous présenter un mémoire concernant son programme de remboursement aux visiteurs Road TRIP.

En parcourant ce document, vous constaterez que le programme Road TRIP est indispensable et qu'il importe de l'inclure dans le prochain budget fédéral. Ce programme contribuera à augmenter le nombre de touristes venant au Canada et à raffermir l'économie canadienne. Il encouragera un plus grand nombre de touristes à traverser les frontières terrestres du Canada afin de découvrir notre pays et de magasiner dans nos collectivités frontalières, tout en permettant de conserver en sol canadien les sommes dépensées dans les boutiques hors taxes et de vendre des produits faits au Canada.

De nombreuses entreprises et associations du secteur touristique ont manifesté leur appui envers le programme Road TRIP parce qu'elles savent qu'il stimulera directement l'économie canadienne. Parmi ces associations, on retrouve notamment :

- la Chambre de commerce du Canada (appui unanime lors de leur assemblée générale annuelle de 2015);
- le Conseil canadien du commerce de détail;
- l'Association de l'industrie touristique du Canada;
- la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
- l'Association des vignerons du Canada;

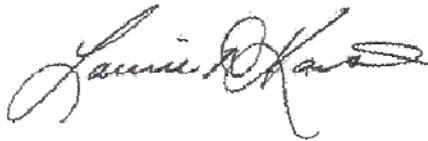
- la Chambre de commerce régionale de Windsor-Essex;
- la Chambre de commerce d'Abbotsford;
- la Chambre de commerce de Niagara Falls.

En outre, plusieurs maires à l'échelle du Canada ont reconnu que le programme Road TRIP entraînera des retombées positives pour l'économie de leur localité et ont déclaré leur appui à son égard. Parmi ceux-ci, notons :

- le maire Mike Bradley de Sarnia;
- le maire James Diodati de Niagara Falls;
- le maire Drew Dilkens de Windsor;
- le maire Sue McKortoff d'Osoyoos;
- le maire Wayne Redekop de Fort Érié;
- le maire John Tory de Toronto.

Nous souhaitons ardemment pouvoir compter sur votre soutien afin que cette proposition soit incluse dans votre soumission au ministre des Finances aux fins du prochain budget. Pour toute question, veuillez communiquer avec moi en composant le 613-233-1946 ou en m'écrivant à l'adresse LKarson@dfca.ca.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma haute considération.



Laurie Karson
Directrice générale
Association frontière hors taxes
Tél. : 613-868-6369

À propos du programme Road TRIP

- Il s'agit d'un programme pilote d'une durée proposée de trois ans en vertu duquel le gouvernement fédéral rembourserait la taxe sur les produits et les services (TPS) de 5 % perçue sur les marchandises achetées par les touristes américains. Le remboursement s'effectuerait au moment où les produits sont exportés du Canada (c'est-à-dire rapportés à la maison par les visiteurs).
- Ce puissant programme d'encouragement contribuera à réduire les frais de voyage des touristes provenant des États-Unis et à faire du Canada une destination de choix pour les Américains.
- Le mécanisme proposé générera des retombées économiques intéressantes au Canada, particulièrement dans les collectivités frontalières qui, habituellement, ne peuvent compter que sur des ressources limitées pour assurer leur développement économique.

Objectifs

- Stimuler le secteur du tourisme au Canada, lequel évolue dans un environnement hautement concurrentiel et sensible aux prix.
- Mettre en place des mesures d'encouragement à l'intention des touristes provenant des États-Unis afin qu'ils dépensent plus d'argent durant leur séjour au Canada, y compris dans les collectivités frontalières devant composer avec des possibilités de développement économique restreintes.

Retombées

- Rendre les détaillants canadiens plus concurrentiels par rapport aux détaillants américains, y compris les entreprises de vente en ligne.
- Augmenter les activités de vente au détail, les investissements et l'emploi dans les collectivités frontalières qui sont durement touchées par leurs concurrents américains qui, eux, bénéficient de taxes de vente moins élevées et d'une réglementation moindre.

Le programme Road TRIP a été APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ lors de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA en OCTOBRE 2015

Comment le programme Road TRIP fonctionnera-t-il?

Un remboursement incitatif serait offert aux touristes américains effectuant des achats dans les boutiques hors taxes des postes frontaliers terrestres du Canada. Les visiteurs seraient encouragés à profiter d'une remise de taxe de 5 % sur des produits achetés durant leur séjour au Canada.

Pourquoi les boutiques hors taxes?

- Les points de passage frontaliers terrestres sont les seuls endroits où il est possible de constater immédiatement l'exportation des produits.
- La remise serait accordée directement aux visiteurs durant leur séjour au Canada. La possibilité de bénéficier immédiatement d'un tel remboursement est cruciale si l'on souhaite influencer les décisions de voyage et d'achat des visiteurs.
- On prévoit que jusqu'à 60 % des consommateurs utiliseront leur remboursement dans une boutique hors taxes canadienne.
- Les entreprises canadiennes profiteraient grandement de ce programme puisque les boutiques hors taxes constituent un canal vital pour la vente au détail de produits fabriqués au Canada tels que le vin,

le vin de glace, les spiritueux, la bière, les confiseries (p. ex. le sirop d'érable), les produits d'art et d'artisanat, et les souvenirs.

Pourquoi adopter le programme Road TRIP maintenant?

Déclin du tourisme au Canada

- Un ensemble de facteurs a contribué à réduire notre capacité à attirer des touristes américains au Canada, notamment les mesures de sécurité en vigueur aux frontières, les frais associés à l'obligation d'obtenir des pièces d'identité, les taxes de vente au détail et de ventes internes moins élevées aux États-Unis, le prix de l'essence et un taux de change non avantageux pour les Américains.
- La part de marché des détaillants des régions frontalières canadiennes recule constamment, en partie en raison des différences importantes entre les taux des taxes de vente appliqués au Canada et aux États-Unis (p. ex. 5 % contre 15 %).
- Depuis 2002, le nombre annuel de visiteurs américains venant au Canada a chuté de 50 %, le nombre de visiteurs d'un jour, de 64 %, les voyages d'une nuitée, de 28 % et les ventes hors taxes, de 40 %.
- De 2008 à 2013, le nombre de voyages transfrontaliers par route a baissé de 14 % et les dépenses par visiteur, de 32,7 %.

Précédents

- Jusqu'en avril 2007, en vertu du Programme de remboursement aux visiteurs du gouvernement fédéral, les touristes américains pouvaient obtenir un remboursement au titre de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée qu'ils avaient payée pour l'ensemble de leurs achats au Canada.
- Les programmes de remboursement aux visiteurs font partie des pratiques normales de l'industrie touristique internationale depuis les années 1980. Trente des trente-quatre pays membres de l'OCDE (ce qui inclut tous les pays de l'Union européenne, l'Australie, la Corée et le Mexique) offrent de tels programmes. Le Canada est le seul pays ayant annulé son programme de remboursement aux visiteurs.

Dimensions économiques du programme Road TRIP

La firme Econometric Research Limited* (ERL) a réalisé une étude sur les retombées économiques potentielles du programme Road TRIP. L'étude a permis d'établir que la mise en œuvre du programme proposé entraînerait une augmentation progressive du tourisme et des dépenses liées au tourisme. Cette croissance des activités économiques renforcerait les retombées positives du tourisme dans l'économie canadienne. Sur la base de cette étude, on prévoit que le programme Road TRIP devrait :

- générer de 340 000 à 610 000 nouveaux voyages de tourisme effectués par des visiteurs américains venant au Canada;
- augmenter le PIB de 50 à 90 millions de dollars;
- favoriser le maintien ou la création de 782 à 1 407 nouveaux emplois à temps plein;
- injecter de 31 à 55 millions de dollars au titre des salaires versés aux travailleurs canadiens.

Comptes fiscaux du gouvernement fédéral

En 2007, dans le cadre de l'ancien Programme de remboursement aux visiteurs, un total d'un million de demandes de remboursement avait été traité par rapport à un bassin potentiel de 30 millions de touristes. Le pourcentage de touristes admissibles qui avait effectivement demandé un remboursement s'établissait à :

- 3,3 % de tous les visiteurs ou un total d'un million de visiteurs par rapport à un bassin potentiel de 30 millions de touristes;
- 3,9 % des visiteurs américains ou un total d'un peu plus de 1 million de personnes par rapport à un bassin potentiel de 25,6 millions de touristes.

Puisque le programme Road TRIP cible seulement les touristes américains, la valeur totale prévue des demandes de remboursement **est inférieure à 5,3 millions de dollars**. Ce montant peu élevé de remboursement est dû, d'une part, à la taille moindre du bassin de touristes potentiels comparativement à celui qui existait en 2007 et, d'autre part, au fait que le remboursement ne s'appliquerait qu'aux achats au détail.

La baisse des recettes fédérales résultant des remboursements de taxe demandés en vertu du programme Road TRIP serait compensée par les recettes fiscales générées par la croissance économique découlant de la hausse du tourisme américain au Canada. En fait, le programme Road TRIP aurait des retombées économiques positives significatives sur les sources de revenus du gouvernement fédéral, notamment :

- des recettes fédérales prévues de 87,1 millions de dollars en vertu du scénario de forte croissance et de 48,4 millions de dollars en vertu du scénario de croissance moyenne;
- une augmentation des recettes fiscales fédérales qui passeraient de 7 à 12 millions de dollars.

Source : *The Economic Impacts of the Proposed Road Travel Rebate Incentive Program for American Tourists* [EN ANGLAIS SEULEMENT], étude réalisée par Econometric Research Limited, décembre 2015.

Econometric Research Limited (ERL) a été fondée en 1972 par M. A. A. Kubursi. Cette firme, qui regroupe des économistes et des ingénieurs, a pris part à de nombreux projets de recherche réalisés pour le compte de ministères gouvernementaux, d'organisations internationales et de clients du secteur privé.

M. Atif Kubursi, professeur émérite en sciences économiques, fait partie du corps professoral du

Programme des arts et des sciences de l'Université McMaster. Il a également été professeur à l'Université Purdue et professeur invité principal à l'Université de Cambridge au Royaume-Uni, en plus d'être un Fellow du Middle East Policy Institute de l'Université Harvard. Par ailleurs, M. Kubursi a occupé les postes de secrétaire exécutif par intérim et de sous-secrétaire général de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale des Nations Unies, et d'agent principal de développement au sein de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), à Vienne.